

# COMMUNE DE STE GEMMES LE ROBERT

Nombre de membres dont le conseil municipal est composé : 14

Nombre de conseillers en exercice : 14

Nombre de conseillers qui assistaient à la séance : 12

## PROCÈS - VERBAL

De la réunion du Conseil Municipal

Du 4 février 2020

Le 4 février 2020, à 20 heures, les membres du conseil municipal, légalement convoqués le 24 janvier 2020, se sont réunis à la Mairie de Sainte Gemmes le Robert, sous la présidence de Monsieur André BOISBOUVIER, Maire.

PRÉSENTS : MM. André BOISBOUVIER, Bernard MOULLÉ, Régis BLANCHARD, Thierry HEURTAULT, Mme Cécile CLÉMENT, MM. Sébastien MAZURIER, Yoann RENARD, Mmes Séverine DURET, Valérie MÉZIÈRE, Mr Daniel ANGOT, Mmes Séverine CHÉRAULT et Marie GIRARD.

ABSENTS EXCUSÉS : MM. Julien DELCOUR et Eric LEBLANC.

Le Conseil Municipal a désigné, Bernard MOULLÉ, secrétaire de séance.

### ..... INVESTISSEMENT 2020 : ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES :

Budget 2020 : lotissement du Fourneau	HT	TVA	
Recettes			
Excédent de fonctionnement	66 848.86	/	
Budget 2020 : Commune	HT	TTC	RAR TTC
Dépenses			
<u>Travaux voirie et régularisation chemins</u>			
Chemin de Courtogis (Consorts Barrier/Commune)	650.00	780.00	
Chemin de Poillé (BSA Izé, Mr Blanchard et Mr Bozec)	1 180.00	1 416.00	
Chemin de l'Angottière	990.00	1 188.00	
Chemin de Pierrefitte (Mr Beaupied)	5 000.00	6 000.00	
<b>TOTAL</b>	<b>7 820.00</b>	<b>9 384.00</b>	
<u>Rampe église accessibilité aux personnes à mobilité réduite</u>			
Eclairage remplacement de deux projecteurs au sol par un ensemble éclairage (Territoire Energie)	1 281.15	1 281.15 (pas de TVA)	1 146.29
Installation d'une prise de courant sur mat pour branchement illumination de Noël (Santerne)	500.00	600.00	
<b>TOTAL</b>	<b>1 781.15</b>	<b>1 881.15</b>	<b>1 146.29</b>
Recettes			
Etat Subvention DETR			6 406.05

Conseil départemental Contrat de territoire			14 091.00
<b>TOTAL</b>			<b>20 497.05</b>
<u>Création d'une MAM - Aménagement ancienne école publique</u>			
Travaux			20 572.07
<b>TOTAL</b>			<b>20 572.07</b>
Recettes			
Conseil départemental Contrat de territoire		3 923.00	
<b>TOTAL</b>		<b>3 923.00</b>	
<u>Achat maison et terrain sis 16 rue des Dolmens</u>			
Achat de maison et terrain	18 000.00	18 000.00	
Frais acte notarié	1 500.00	1 800.00	
<b>TOTAL</b>	<b>19 500.00</b>	<b>19 800.00</b>	
<u>Mise en conformité de l'armoire électrique de la salle des fêtes</u>			
Devis Dessaigne	3 281.13	3 937.36	
<b>TOTAL</b>	<b>3 281.13</b>	<b>3 937.36</b>	
<u>Tondeuse (changement ou réparation)</u>			
Devis pour tondeuse autoportée John Derre X950R avec bennage au sol	15 548.33	18 658.00	
Devis pour tondeuse autoportée John Derre X950R avec bennage en hauteur	19 116.67	22 940.00	
<u>DIVERS</u>			
Illumination du bourg (changement pour ampoules à led)	500.00	600.00	

## FONCTIONNEMENT

	Dépenses	HT	TTC
<u>Eclairage public</u>			
Enfouissement des réseaux électriques rue des Dolmens (délibération du 25/10/2016)		78 877.00	Pas de TVA
<u>Réparation tondeuse</u>			
Devis pour réparation tondeuse John Derre		4 454.16	5 344.99
<b>TOTAL</b>		<b>83 331.16</b>	<b>84 221.99</b>

### VOTE DES SUBVENTIONS 2020 :

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal la liste des subventions demandées ou renouvelées pour l'année 2020 :

<b>Année 2019</b>	<b>Année 2020</b>
-------------------	-------------------

	En €uros	En €uros
Ste Gemmes Sports	1 700,00	1 700,00
Comité des fêtes de Sainte Gemmes le Robert	2 300,00	2 300,00
Amicale des Anciens Combattants d'Afrique du Nord et autres conflits	300,00	320,00
Club du 3ème Age-Rubri III	300,00	300,00
Groupt local défense contre ennemis cultures	30,00	30,00
Loisirs détente Ste Gemmois	600,00	600,00
A.P.E.L. Ecole Privée	900,00	1 150,00 (900 € pour APEL + prévu 250 € pour exposition sur eau)
Coop. Scol. Ecole privée Classe de découverte	0,00	135 € + 37 enfants = 4 995,00
PO'AIM	300,00	300,00
Ste Gemmes Quads	50,00	50,00
Association Gym Sainte Gemmoise	400,00	400,00
COS Evron	35 € * 6 agents = 210,00	35 € * 5 agents = 175,00
Assoc. donneurs sang Evron	50,00	50,00
S.P.A.	888 * 0,33 = 293,04	878 * 0,33 = 289,74
Secours catholique	50,00	50,00
Fanfare Evron	60,00	60,00
La Gaule Voutréenne	50,00	50,00
Secours alimentaire	200,00	/

O.G.E.C. Ecole Privée Ste Gemmes subvention de 26 901 € pour 21 enfants en classe maternelle et de 10 638 € pour les 27 enfants en classe élémentaire de l'école privée soit un total de 37 539 € + 50 € par enfants domiciliés à Ste Gemmes pour les fournitures scolaires soit 2 400 € à mettre sur le compte 6558.

### **OUVERTURE DE LA MAM : FIN DE TRAVAUX**

L'ouverture de la MAM est prévue le 1<sup>er</sup> mars 2020. Un rendez-vous est prévu le 12 février 2020 avec la PMI pour la réception des travaux.

Le coût des travaux HT s'élève à 40 488.03 €.

### **ECOLE PRIVÉE : AVANCÉE PROJET OUVERTURE 3<sup>EME</sup> CLASSE**

Le permis de construire va être déposé prochainement concernant l'extension de l'école Abbé Angot.

Une demande de modification du permis d'aménagement concernant le lotissement 9 rue des Dolmens a été demandé par le cabinet Zuber avec la division de l'ilot 9 pour création d'un lot 10. L'acte notarié sera établi par Maître LEBRETON Frédéric, notaire à Evron concernant la vente de ce lot à l'AEL de Laval.

### **CONTRÔLE ANNUEL DES BÂTIMENTS ET EQUIPEMENTS SPORTIFS : DEVIS SOCOTEC**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que la commune souhaite recourir à un bureau de contrôle pour la vérification périodique des installations électriques,

de gaz, aires collectives de jeux et équipements sportifs des bâtiments communaux et ce, afin d'assurer la sécurité des personnes et des travailleurs.

Les bâtiments communaux concernés sont les suivants :

- Pour la vérification périodique des installations électriques :
  - l'église, la salle multifonctions et la salle des fêtes/mairie/vestiaire football,
- Pour la vérification périodique des installations de gaz combustible en ERP :
  - la salle des fêtes (cuisine),
- Pour la vérification périodique des aires collectives de jeux :
  - Structure de jeux (2) et balançoire-portique/tobogan (2),
- Pour la vérification périodique des équipements sportifs :
  - les buts de handball, les panneaux de basket (2) et les buts de football (8).

Un devis a été demandé à l'entreprise Socotec (qui réalise déjà la vérification électrique et de gaz de la salle multifonctions et l'église). Le contrat prendra effet à compter du 1er janvier 2020, pour une durée de 3 ans renouvelable par tacite reconduction à la date d'effet. Les vérifications devront se faire tous les ans sauf cas particuliers ou indications contraires. La tarification est basée sur un forfait annuel avec prix révisable tous les ans au dernier indice connu.

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité,

**Le Conseil Municipal,**

- **accepte** le devis de l'entreprise Socotec de Changé pour un contrat d'une période de 3 ans à compter du 1er janvier 2020 dont le montant annuel s'élève à 1 220 € HT avec prix révisable tous les ans au dernier indice connu.
- **charge** Monsieur le Maire de signer le contrat de contrôle des installations électrique, gaz, aires collectives de jeux et équipements sportifs des bâtiments communaux avec la société Socotec.

## **QUESTIONS DIVERSES**

### **DEMANDE DE SUBVENTION DEPARTEMENTALE AU TITRE DES CONTRATS DE TERRITOIRE - VOLET COMMUNAL POUR LA CRÉATION D'UNE MAM (MAISON D'ASSISTANTES MATERNELLES)**

Monsieur le Maire informe le Conseil municipal de la mise en place par le Département des contrats de territoire sur la période 2016-2021. Une enveloppe d'un million d'euros par an est prévue pour les communes de moins de 10 000 habitants. Cette enveloppe communale est répartie au prorata de la population DGF 2015 et de l'inverse du potentiel financier par habitant 2015 de façon à compenser les écarts de richesse fiscale.

La dotation pour la commune est de 22 670 €, cumulable sur 6 ans et librement affectée à 3 projets au plus d'investissements communaux. Le Département interviendra au taux maximum de 50 % HT, toutes subventions départementales confondues<sup>1</sup> (fonds de concours, dispositif d'aide à la restauration du patrimoine public de caractère, contrats de territoire - volet EPCI).

Au regard de ces éléments, je vous propose d'étudier l'affectation de notre dotation au projet suivant :

#### **1 - Description détaillée du projet :**

La création d'une MAM (Maison d'Assistantes Maternelles) dans les anciens locaux de l'école publique du Rochard sis 27 rue du Gué de Selle faisant suite à la fermeture de l'école publique en septembre 2018.

#### **2 - Calendrier prévisionnel du projet :**

Fin des travaux au 28 février 2020.

#### **3 - Plan de financement :**

Montant des travaux : 40 426.51 € (investissement et fonctionnement)  
Montant de l'aide départementale sollicitée : 3 923 € (Solde contrat de territoire)  
Montant part communale : 36 503.51 €

Les membres du conseil municipal autorisent Monsieur le Maire à solliciter une demande de subvention auprès du Conseil Départemental au titre du « contrat de territoire » pour l'opération susvisée.

<sup>1</sup>Le programme financé à l'aide du produit des amendes de police en matière de sécurité routière n'est pas considéré comme une subvention départementale mais de l'État.

### **REMISE EN CONFORMITÉ DE L'ARMOIRE ELECTRIQUE DE LA SALLE DES FÊTES : DEVIS DESSAIGNE**

Faisant suite au problème rencontré dans l'armoire électrique lors d'une manifestation en juin 2019, il a été demandé à l'entreprise Dessaigne un devis concernant la mise en conformité de l'armoire électrique à la salle des fêtes, Monsieur le Maire donne lecture de ce devis d'un montant de 3 281.13 € HT.

Après délibération et concertation, le conseil municipal :

- accepte le devis de l'entreprise Dessaigne pour la mise en conformité de l'armoire électrique à la salle des fêtes d'un montant de 3 281.13 € HT et autorise Monsieur le Maire ou un de ses adjoints à signer ce devis.

\*\*\*\*\*

**DATE DE LA PROCHAINE RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL :**  
**Mardi 3 mars 2020 à 20h00**